

**Arrêté Municipal n° 4300 portant réquisition sanitaire**

Le Maire de la commune de Maisons-Alfort (Val-de-Marne),

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2212-2,

Vu le certificat médical en date du 6 juillet 2026, établi par l'infirmière [REDACTED] (N° 945074580) constatant le décès de Monsieur [REDACTED] domicilié 1 square Hector Berlioz à Maisons-Alfort.

Considérant que l'extrait du certificat médical prévu à l'article L-2223-42 du CGCT atteste que le décès ne pose pas de problème médico-légal,

Considérant qu'à ce jour, aucune famille ne s'est manifestée et que malgré les recherches, nous ne sommes pas parvenus à joindre une personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles du défunt,

Considérant qu'il y a urgence, pour des raisons sanitaires et d'hygiène, à entreposer le corps au funérarium le plus proche, à savoir le Funérarium de Saint-Maur-des-Fossés,

**ARRETE :**

**Article 1 :** Est ordonnée au **Funérarium de Saint-Maur-des-Fossés** de réceptionner et de conserver avec les moyens en personnel et en matériel le corps de Monsieur [REDACTED] dont le décès a été constaté, à domicile, le 6 juillet 2026.

**Article 2 :** Sous réserve de retrouver la famille, les frais seront pris en charge par la commune.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire dans les deux mois à compter de ce jour. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

**Article 4 :** La réquisition est exécutoire dès réception du présent ordre.

**Article 5** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne dans les vingt-quatre heures suivant sa date d'établissement ;

Directeur de PFG;

Monsieur le Commissaire de Police de Maisons-Alfort ;

Le Comptable Public ;

Monsieur le Directeur Général des Services de Maisons-Alfort.

Fait à Maisons-Alfort le 7 juillet 2026



**Romain MARIA**  
Maire de Maisons-Alfort  
Conseiller Régional d'Île-de-France